

Motif, motiver, motivation

Pierre Agron

Volume 14, numéro 1, mars 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001861ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001861ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Agron, P. (1969). Motif, motiver, motivation. *Meta*, 14(1), 38–40.
<https://doi.org/10.7202/001861ar>

AU SUJET DE L'EMPLOI EN LINGUISTIQUE DU MOT "MOTIF" ET DE SES DÉRIVÉS, "MOTIVER, MOTIVATION"

Au colloque de la traduction, que l'Office de la langue française a organisé l'automne dernier à Montréal, j'ai eu l'occasion de dire qu'ayant usé, naguère, dans un article, d'expressions telles que *motivations de mots*, *mots motivés*, j'avais été pris à partie par un conseiller d'État, avec lequel par ailleurs j'entretenais de bonnes relations: « Vous n'avez pas le droit de dire qu'un mot est motivé. Un mot peut être significatif par lui-même, il ne peut pas être motivé par lui-même, il ne peut pas être son propre motif. En parlant ainsi vous déformez la langue, car ces mots font partie, depuis longtemps, du vocabulaire juridique; et dans ce langage les motifs d'un acte sont toujours distincts de cet acte. » Voici ma réponse:

D'abord je n'ai jamais dit qu'un mot était motivé par lui-même, ni qu'il était son propre motif.

Les mots *motiver*, *motivation*, ont été introduits dans le vocabulaire de la linguistique au début de ce siècle par le célèbre linguiste, de Saussure. Ils sont très utilisés aujourd'hui par les linguistes, et si j'en ai fait moi-même usage c'est parce que je voulais attirer l'attention sur les mots immotivés ou arbitraires (comme disait de Saussure), et que j'ai appelés les mots-ancêtres.

Le mot *motivation* lui-même est un mot international depuis trois siècles. M. A. Sauvageot précise que les juristes français l'ont emprunté à l'étranger, probablement aux Allemands, qui eux-mêmes l'avaient pris aux logiciens et métaphysiciens de l'Europe centrale.

Il semble donc bien tard pour déclarer que l'acception linguistique de motiver et de motivation déforme la langue. Si cela était, ne peut-on penser que l'on s'en serait aperçu depuis longtemps, et que de Saussure lui-même, auquel on

3. Cf. META, XII, 4: 126; XIII, 2: 73; XIII, 4: 198.

ne peut guère reprocher d'ignorer la langue française, n'y aurait pas eu recours ?

Au contraire, il a donné à ces mots une acception strictement étymologique. La motivation, en linguistique, est l'ensemble des raisons que nous avons de rapprocher un mot d'autres mots existant antérieurement. Derrière motivation et motiver se trouve le mot-souche « motif », dont la signification initiale est « qui meut ». Toutes les acceptions actuelles, et notamment l'acception juridique, dérivent de cette signification initiale. Il n'y a donc aucune altération de la langue.

Supposons un instant — ceci est pure hypothèse — que quelqu'un lance actuellement une acception nouvelle du mot motif ou d'un de ses dérivés, où motif serait pris au sens de prétexte. Alors, là, il y aurait altération de la langue, car il y aurait risque ultérieur de confusion entre motif et prétexte dans toutes leurs acceptions. Et il faudrait s'élever avec énergie contre pareille initiative. Mais ce n'est pas le cas présentement.

Il n'est pas acceptable, dit-on, qu'un nouvel usage du mot motif conduise à imbriquer le motif dans l'acte, parce qu'en matière de droit les motifs qui expliquent un acte sont extérieurs à cet acte. À cette affirmation, deux remarques :

1. D'abord il y a la même séparation en linguistique. Lorsqu'il s'est agi de nommer un petit appareil fixé sur les automobiles, on a fabriqué le mot démarreur, d'après le mot démarrer, qui existait depuis longtemps dans la langue. Les motifs, qui ont guidé cette fabrication et cette affectation ne sont pas le mot démarreur lui-même, mais l'existence et la signification du mot démarrer.

Les chimistes appellent hydrolyse une certaine classe de réactions chimiques au cours desquelles l'eau détruit d'autres corps chimiques. Les motifs, qui sont à l'origine de la fabrication du mot français hydrolyse et de son affectation à la désignation de ces réactions, sont l'existence et la signification des mots grecs *hydōr* et *lysis*.

Il se trouve que les mots ainsi créés portent en eux la marque de leur origine. Cela tient à l'objet de la linguistique, et ne contredit nullement les autres usages, notamment l'usage juridique, où rien ne s'oppose à ce que les motifs d'un acte ne transparaissent plus ou moins nettement au travers de la rédaction de cet acte. On peut, d'ailleurs, rédiger un procès-verbal de néologismes à la manière juridique :

attendu que les chimistes d'expression française ont besoin d'un mot pour désigner une classe de réactions, caractérisées par l'action destructrice de l'eau ;

attendu qu'il est apparu peu opportun d'avoir recours à des mots français déjà existants, qui n'auraient formé qu'une périphrase trop longue pour être maniable ;
attendu que la langue grecque fournit opportunément les mots *hydōr*, eau et *lysis*, destruction ;

attendu que plusieurs mots français ont déjà été construits avec « lyse » en suffixe et avec, en préfixe, le mot grec représentant l'agent de destruction ;

par ces motifs décidons

de forger le mot hydrolyse, et de l'affecter à la dénomination de la classe de réactions chimiques caractérisées etc.

2. Voici maintenant la seconde remarque. Où a-t-on pris que, parce que le mot motif était, dans le domaine juridique, inséré dans une certaine structure, il fallait qu'il en soit de même pour tous les autres usages ?

Écoutez d'abord ce qu'écrit Gide: « Le suicide de Kiriloff [dans *les Possédés*] est un acte absolument gratuit, je veux dire que sa motivation n'est point extérieure. » (*Dostoïevski*, VI, p. 212.)

Ensuite, cette séparation des concepts ne résulte nullement des origines, ni de l'histoire du mot motif et du concept correspondant. Ce qui meut est en général distinct de ce qui est mû, mais cette distinction n'est pas une nécessité.

Il est curieux de voir ressurgir ainsi à l'improviste, en ce dernier tiers du ^{xx}e siècle, un principe aristotélicien de la scolastique: « *Quidquid movetur, ab alio movetur.* » Quelle surprise ce doit être pour les mânes de Guillaume d'Occam, de Jean Buridan de Béthune et des nominalistes du ^{xiv}e siècle, dont les critiques avaient mis ce principe à mal !

Pourquoi, dit-on encore, ne pas remplacer *motivé* par *significatif* par lui-même ? Mais, parce qu'il s'agit là de deux notions différentes. La motivation d'un mot préside à la naissance du mot, que son affectation à un concept dote d'une signification. Au début de la vie du mot cette affectation est bien due à l'ensemble des raisons qui ont entraîné la fabrication du mot, mais cela ne dure pas. Cet ensemble des raisons s'oublie, et la ou les significations actuelles d'un mot n'ont souvent plus rien à voir avec les motifs qui l'ont fait créer. Qui aujourd'hui, hormis quelque puriste hellénisant, rattache encore secousse à tremblement de terre et se récrie devant secousse sismique ?

« Aucun exemple linguistique ne figure dans les grands dictionnaires », ajoute-t-on. « C'est, m'ont répondu les auteurs de ces dictionnaires, que nous avons estimé l'usage de *motivation* en linguistique tout à fait dans le sens de l'usage général. Nous n'avons pas voulu illustrer cet usage général par des exemples pris dans la linguistique qui est notre domaine propre, pour ne pas être accusés de faire la part trop belle à la linguistique. » Cette attitude peut se discuter. Elle ne modifie en rien les arguments que j'ai donnés plus haut.

J'ai écrit naguère un article pour recommander d'accepter les critiques avec un esprit bouddhiste: « On doit, a dit Bouddha, s'associer à l'homme qui fait voir les défauts comme s'il montrait un trésor. On doit s'attacher au sage qui réprouve les fautes. Fréquenter un tel homme est un bien, une vérité et non un mal. »

J'apprécie donc les critiques, d'autant plus qu'elles apportent davantage, qu'elles conduisent à approfondir une question, à accroître la précision d'un exposé.

Les linguistes sont comme tous les autres hommes, ils ont bien des défauts, mais dans le cas présent ils ne méritent aucun reproche.

PIERRE AGRON